



Organisons dès à présent la riposte !

La Loi Travail, c'est toujours, encore et résolument « non » !

Il y a un an, des milliers de personnes arpentaient les rues pour dire « non » à la Loi Travail, et 70 % de la population se prononçaient contre cette loi. Qu'à cela ne tienne ! Le nouveau gouvernement, dans la lignée du précédent, persiste et signe : il faut aller encore plus loin, obtenir ce qui n'a pu l'être au printemps dernier, quitte à passer en force et rapidement la Loi Travail 2 !

Dans ce cas les accords d'entreprises primeraient sur le Code du Travail, non seulement pour le temps de travail, mais également pour les conditions de travail et les salaires. Ce serait l'avènement de ce nouveau concept juridique qu'est la « peine-plafond » qui limiterait les indemnités en cas de licenciement abusif : car il ne faudrait quand même pas que le patron fraudeur soit trop puni ! La fonction publique ne serait pas en reste avec 120 000 suppressions d'emploi, alors que les services s'effectuent partout en flux tendu et que l'accès à des services publics de proximité est de plus en plus difficile.

Et le renouveau dans tout ça ?

Eh bien, est-ce si surprenant, il n'y en a pas ! Les « nouvelles têtes » promises sont, pour certaines, bien connues, d'autres issues des rangs des partis traditionnels, d'autres encore ont sévi dans la haute administration ou dans les services RH de grandes entreprises ; la « société civile » censée représenter le peuple est, en fait, issue des classes dominantes ! Et l'immense majorité de la population, qu'elle soit en retraite, au chômage, au travail ou étudiante, est sommée de s'incliner face à l'Homme Providentiel !

Mais non, il n'est pas question de nous soumettre à ce pouvoir ! Dès après le second tour, Solidaires 14 appelait à un rassemblement pour montrer que c'est dans la rue et par la grève que nous devons conquérir de nouveaux droits et, dans un premier temps, batailler contre les mesures annoncées. Pas besoin d'attendre pour comprendre qu'une fois de plus, c'est aux travailleurs et travailleuses qu'il est demandé de faire des efforts ; efforts pour « réduire le déficit » et répondre aux injonc-

tions de l'Europe libérale, efforts pour « relancer la croissance ». Eh bien, si efforts il doit y avoir, autant les faire en faveur de nos conditions de vie et de travail et non au profit du système capitaliste que les pouvoirs politiques favorisent par tous les moyens.

Au sommaire de ce bulletin...

En grève pendant près de deux mois, les salariées de Webhelp ont bien compris que la négociation d'entreprise, tant vantée par les capitalistes qui souhaitent l'élargir encore un peu plus avec la Loi Travail 2, ne peut passer par le prétendu « dialogue social ».

La phrase paradoxale « licencier pour mieux lutter contre le chômage » ne fera que grossir les rangs de celles et ceux que l'on précarise toujours un peu plus ; Pour Solidaires, la défense des précaires, des chômeuses et des chômeurs doit figurer au coeur de nos combats.

Parmi les précaires, les femmes sont majoritaires et ont toujours à lutter, à la fois contre le système capitaliste et contre le système patriarcal, qui cherchent à revenir sur des droits qui ne sont jamais définitivement acquis, comme l'IVG.

Enfin, les entreprises ne reculent devant rien quand il s'agit d'augmenter leurs profits ; c'est le cas des compteurs Linky imposés par les distributeurs. Mais un large mouvement de contestation émerge et montre que, ensemble, nous sommes plus fort-es et à même de résister...



Webhelp devra enfin connaitre l'effet Whaou* !

Les deux sites Webhelp Fresnel (Caen) et Colombelles sont en lutte depuis le 10 mars afin d'obtenir un 13ème mois. Bénéficiaire depuis des années, la Direction de ce groupe, à l'image de beaucoup d'entreprises aujourd'hui, refuse d'augmenter les salaires et ne redistribue que les miettes du gâteau.

Gâteau que se partagent les actionnaires, plutôt que de respecter les valeurs de l'entreprise:

Reconnaissance, « effet Whaou ». Pour la section SUD centre d'appel la reconnaissance passe aussi par le bulletin de salaire !

Comme chaque année et comme dans toute entreprise, le montant des négociations annuelles obligatoires, « l'enveloppe » comme elle est communément appelée chez nous, est déterminée par notre siège. « Enorme ! 200 000 euros » nous dit-on ! Mais pour une entreprise de 750 CDD/CDI qui ramasse des millions de bénéfice chaque année, c'est rien !

Pour SUD, le 13ème mois est largement possible, surtout si les critères actuels de la prime d'ancienneté du site sont repris (3 ans pour y avoir droit) et si une pondération pour les hauts salaires sont établis. D'après nos calculs, basés sur les éléments de comptabilité de l'entreprise (validés par un cabinet d'expertise), nous pouvions largement descendre en dessous des 700 000 € soit environ 30% des bénéfices... Est-ce une honte absolue de demander une vraie répartition des richesses ?

Devant la détermination de notre Syndicat, la Direction a préféré couper court à toute négociation et appliquer une décision unilatérale (PV de désaccord), avec certaines mesures négociées, pensant que le mouvement de grève allait s'éteindre.

Mais rien n'est fini ! Deux mois après le début du conflit, des débrayages réguliers et des journées de grève continuent d'avoir lieu avec des pics à 66 % sur l'activité du donneur d'ordre le plus influent. Puisque la Direction a décidé seule d'arrêter les négociations, nous voulons toujours

plus et nous refusons d'accepter leur sanction!

Des propositions alternatives ont été formulées pour sortir du conflit, mais la Direction du numéro 1 européen du secteur reste coincée par son dogmatisme politique ultra-libéral. Pour les salarié-es et l'intersyndicale SUD - CGT (respectivement deuxième et troisième syndicat) tant que la Direction n'aura pas fait un geste, rien ne changera...

Sûre d'elle, la Direction continue son chemin et a entamé de nouvelles négociations sur l'aménagement du temps de travail (ou annualisation), mais seule avec son syndicat (CFDT), sans la signature de SUD ou de la CGT, nous allons au-devant d'un référendum. Nous refusons de nous asseoir à cette table estimant que, pour que les salarié-es puissent faire plus d'effort sur leur temps de travail, la Direction doit faire plus d'effort sur notre bulletin de paie !

Nous souhaitons par avance à la Direction un bon piquet de grève en costume cravate pour que l'on signe et négocie... Le gagnant-perdant, non merci, très peu pour nous !



Banderole de Sud PTT Webhelp lors des journées de mobilisations des 13 et 15 Mai 2017 sur laquelle est inscrit «Mobilisation générale, indignation pour qu'acticall ne rime plus avec smic à vie».

*Effet Whaou !: terme de marketing, réenchanter le client, donner plus que ce que vous promettez...

Solidaires Précaires Chômeurs: 10 ans déjà, et plus que jamais nécessaire !

Retour sur la création de SPC...

*Fin 2007, des militantes et militants de Solidaires 14, en lien avec l'équipe d'AC!14*1, créent un syndicat de précaires, chômeurs et chômeuses. Retour sur la création de SPC...*

Explosion du chômage, atomisation des entreprises, escalade de la sous-traitance et de l'intérim, isolement des personnes en contrat précaire : l'action syndicale doit nécessairement adapter ses pratiques à cette situation. De plus en plus de travailleurs et de travailleuses varient les parcours au gré des contrats : la syndicalisation par branche d'activité ne peut



Photo: pendant une manif, une jeune femme tient une pancarte «Nos vies sont des ZAD»

répondre à cela, alors même que se cumulent toutes les dimensions de la précarité, de l'emploi, du salaire et des droits. Ainsi, Solidaires 14 fait le choix de créer une structure syndicale interprofessionnelle composée de chômeur-euses, de précaires et de militant-es délégué-es par leur syndicat. SPC naît le 18 décembre 2007.

Les objectifs sont multiples :

Tout d'abord, briser l'isolement des salarié-es précaires, les rassembler et les syndiquer afin qu'elles et ils s'emparent de cet outil, s'organisent et dirigent SPC.

Ensuite, réfléchir sur le chômage et la précarité avec l'ensemble des syndicats pour diffuser les connaissances et spécificités des différentes branches professionnelles,

Enfin, défendre et accompagner les demandeur-euses dans leurs démarches, pour faire valoir leurs droits, et face à Pôle Emploi.

En effet, depuis la Loi du 1er août 2008 « droits et devoirs des demandeurs d'emploi », à Pôle Emploi la pression se durcit avec l'Obligation de Recherche d'Emploi, l'élaboration du

Projet Personnel d'Accès à l'Emploi. La mission de contrôle des demandeur-euses d'emploi prime alors sur leur accompagnement. La numérisation et le recours à la sous-traitance par les centres d'appel n'arrangent rien !

Syndicat ou commission ?

Les débats préliminaires à la création de SPC ont été nombreux. **Faut-il**

créer un syndicat ou mettre en place une commission ? Une structure interprofessionnelle ne ferait-elle pas double emploi avec l'union syndicale Solidaires ? Les syndicats ne doivent-ils pas chacun s'occuper de « leurs » salarié-es précaires ? Si nous nous opposons à la précarité, faut-il alors créer une structure

chargée de cette question... ? C'est finalement le choix d'un objet hybride qui a été fait, une structure interprofessionnelle composée de personnes morales (les syndicats) et de personnes physiques (les travailleuses et travailleurs n'appartenant à aucun champ professionnel particulier).

Au début, des militant-es de Sud Industrie, Sud Education, Sud Collectivités Territoriales, Sud Protection sociale... se sont impliqués-es.



Photo: lors d'une manif, des gens tiennent une banderole «Le chômage: le MEDEF en vit nous, on en crève !

De nombreuses actions ont été réalisées : élaboration de fiches d'information et diffusion de tracts devant les agences de Pôle Emploi, accès à un affichage dans les agences, participation au Comité de liaison*2 pour porter

les revendications et dénoncer les dysfonctionnements comme ceux liés à la dématérialisation, accompagnement des demandeurs et demandeuses d'emploi en cas de litige avec Pôle Emploi, permanences tous les 15 jours dans les locaux de Solidaires, organisation de stages, actions diverses comme les occupations d'agence, la participation à la marche des chômeurs, des rassemblements.

Comment mobiliser ?

Mais rapidement des difficultés apparaissent : les précaires et les chômeur-euses sont dans des situations telles qu'il leur est difficile de trouver du temps et de l'énergie pour s'organiser collectivement. SPC ne parvient donc pas à passer de l'accompagnement individuel à une défense collective. Sur ce point, comment une telle structure pourrait-elle faire mieux que les syndicats qui éprouvent ces mêmes difficultés avec des situations d'emploi plus stables ? Face à cela, les syndicats s'impliquent de moins en moins. Or, le travail ne peut se faire qu'avec eux...

Une réflexion toujours plus d'actualité

Lors des mobilisations du printemps 2016, Solidaires 14 a été sollicité par des personnes en situation de précarité ou au chômage, en demande d'une structure pour militer. Décidant alors de relancer SPC, nous avons diffusé des tracts durant quelques manifestations, et appelé à une réunion d'information début septembre 2016. Très peu de personnes sont venues. Nous avons tout de même continué à faire des réunions tous les mois, et

appelé par tracts à un rassemblement lors d'un comité de liaison pour dénoncer les abus de Pôle Emploi sur la question des « trop-perçus »*3, problème récurrent rencontré par toutes et tous les usager-es de Pôle Emploi. Mais

le 8 décembre, seule l'équipe militante était présente...

Malgré la difficulté à mobiliser syndicats comme demandeur-euses d'emploi, nous avons persisté, car la

défense des précaires est pour nous plus que jamais d'actualité. Suite à une soirée-débat de Solidaires consacrée à cette question, nous avons décidé de mettre sur pied des permanences dans un lieu d'accueil convivial, et de poursuivre les diffusions de tracts aux Pôles Emploi, de manière régulière. Ainsi, la permanence est mise en place (tous les jeudis de 16h à 17h30 au local du Chemin Vert). Les camarades de Solidaires Finances Publiques ont même proposé deux soirées d'accompagnement à la déclaration des revenus les 4 et 11 mai.

Le débat sur la structuration des précaires, chômeurs et chômeuses doit

se poursuivre au sein de notre union départementale, afin d'assurer le bon fonctionnement de SPC dans le futur. D'ailleurs, lors du prochain congrès national de Solidaires à Saint-Brieuc (du 12 au 16 juin 2017), cette question fera l'objet d'une discussion qui pourra nourrir nos débats ; Solidaires 14 prépare également pour ses équipes militantes, en septembre 2017, une formation de base sur les droits des demandeur-euses d'emploi.

Travail d'autant plus nécessaire que les mesures annoncées par Macron vont dans le mauvais sens : renforcement des contrôles, radiation si vous refusez deux offres d'emploi

« décentes » ; toujours plus de moyens contre les travailleurs et les travailleuses, toujours moins contre les patrons : les effectifs des contrôleurs augmenteraient pendant que ceux des inspecteur-trices du travail fondent comme neige au soleil...

*1 AC!: Agir contre le Chômage

*2 Comité de liaison: instance réunissant Pôle Emploi, les associations et syndicats de chômeur-ses et de patrons

*3 trop-perçus: allocation chômage mal calculée dont les sommes excédentes seront réclamées sans se soucier de la situation du ou de la bénéficiaire.

Contact: syndicatspc@orange.fr

Réflexions féministes

IVG une urgence mondiale

Plus de 60 % des femmes*1 dans le monde n'ont pas accès à l'IVG*2. 21 millions par an avortent clandestinement ou dans des conditions sanitaires désastreuses, 47000 femmes en meurent, 1 toutes les 9 minutes*3. Fatalité ? Non. Ces morts découlent d'un choix politique d'entraver ou d'interdire l'accès à l'avortement. Y compris en Europe, avec interdiction totale ou restriction drastique dans plusieurs pays.

WOMEN ON WAVES*4 :

(D'après l'intervention de L. Zenevich aux rencontres intersyndicales femmes 2017)

Cette association néerlandaise à vocation internationale a déclaré la guerre au pouvoir médical, qui bloque l'accès aux produits abortifs : elle pratique des IVG par voie médicamenteuse*5 dans les eaux internationales, sur des bateaux battant pavillon néerlandais*6. Elle donne rendez-vous aux femmes d'Irlande, d'Espagne, du Guatemala, du Maroc...

L'entrée dans les eaux portugaises d'un des bateaux affrétés par l'association fut empêchée par un navire de guerre, mais des journalistes ont filmé le message, diffusant l'information dans tout le pays.

Au Guatemala, l'armée est arrivée au bout de 5 minutes de conférence de presse, et l'équipe du bateau a été détenue arbitrairement pendant 3 jours, alors que le 8 mars dernier, lors

de l'incendie d'un centre pour les victimes de violences, il a fallu 40 minutes aux secours pour arriver : 40 jeunes filles sont mortes*7.

En Irlande, où l'avortement est quasi interdit, un « Bus de l'Avortement » circule pour joindre les femmes dans les petites agglomérations. Ces tournées sont protégées par...la police

Elles envoient également des com-

par terre, les pilules abortives prennent la voie des airs...par drone ! Leur portée d'une centaine de mètres, suffit pour franchir la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, démontrant que,

Plus que les doctrines politiques ou religieuses, ce sont les lois qui déterminent l'accès des femmes au droit fondamental à l'avortement.



[Illustration : photo d'un groupe composé majoritairement de femmes, manifestant sur la place de Dublin, plusieurs portant des pancartes où on lit : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés », et « Vire tes rosaires de mes ovaires ». Septembre 2016]

primés par la poste, par exemple en Arabie Saoudite.

Les militantes de cette association proposent des consultations en ligne : WOMEN ON WEB*8. Pour compenser l'accès à l'internet, rare et difficile pour les femmes, elles ont installé des hotlines locales dans plusieurs pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Hotlines et web en 17 langues.

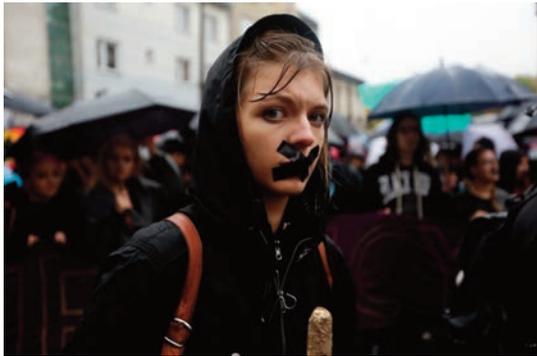
Après l'aide aux femmes par mer et

POLOGNE :

(D'après l'intervention de Natalia Broniarczyk, de l'Alliance du 8 mars)

Depuis 1993, l'avortement est interdit, sauf en cas de viol, inceste, maladie irréversible du fœtus ou danger vital pour la femme. L'Etat contrôle le nombre d'IVG par médecin et sanctionne les récalcitrants.

Privées d'information sur la contraception, un tiers des Polonaises a recours à l'avortement. Une IVG coûte 3 à 4 mois d'un salaire moyen: alors les femmes*9 vont avorter en Slovaquie, pour environ 500€ (salaire minimum brut = 430 euros).



Octobre 2016: une jeune Polonaise de 3/4 face, capuche noire et croix noire fermant la bouche.

En octobre 2016, à l'initiative de l'Eglise, le gouvernement conservateur projetait l'interdiction totale de l'avortement, et 5 ans de prison pour les mères et toute personne qui aiderait à le pratiquer. Toute fausse couche ferait l'objet d'une enquête du parquet. Ce projet a provoqué le « lundi noir », une énorme mobilisation avec un seul mot d'ordre : rejet du projet de loi.

Le « lundi noir » : ce jour-là a vu une « grève massive », avec plus de 100 000 manifestant-es. Grève surtout symbolique : nombre de salariées ont pris des congés, ou obtenu des autorisations d'absence. Des enseignant-es, en soutien, sont allées travailler vêtues de noir. Huit ont été dénoncé-es pour propagande favorable à l'avortement, leur procès est toujours en cours. Le projet de loi été retiré au bout de deux jours.

Depuis, manifs toutes les semaines... pour éviter que la situation n'empire. Pour faire passer l'info interdite sur l'IVG médicamenteuse, les militantes féministes organisent des réunions à travers toute la Pologne, pour parler de leur propre histoire. Le gouvernement tente de durcir les lois, par exemple qualifier l'avortement de crime prénatal, et verse 925€ (un mois de salaire moyen brut) aux femmes poursuivant une grossesse en cas "d' handicap irréversible ou de pathologie incurable". Majorité absolue pour cette loi le 4 novembre 2016.

Le mouvement pour le droit à l'IVG se heurte aux syndicats patriarcaux: des déclarations, mais pas de mobilisation. Les syndicats majoritaires, proche des catholiques, comme Solidarność, tiennent un discours paternaliste : « la grève c'est pour des gens sérieux, pas pour des

femmes, qui ne savent pas ce qu'elles font, ni de quoi il s'agit ». Les syndicats anti-capitalistes, minoritaires, ont été rejetés de la manif. Même pour les syndicats de lutte comme « Inicjatywa Pracownicza » (Initiative Ouvrière, proche de la CNT), les droits des femmes restent une ques-

tion annexe.

FRANCE : POUR L'INFORMATION...

1988 : légalisation de la pilule du lendemain

2001 : Délai pour l'IVG porté à 14 semaines d'absence de règles, y compris pour les mineures sans accord nécessaire des parents.

2009 : IVG médicamenteuse possible dans les planning*10.

2013 : IVG remboursée à 100 %

2016 : Les sages-femmes peuvent pratiquer des IVG médicamenteuses, et les centres de santé des IVG par aspiration.

Taux de femmes*11 utilisant une contraception: 97%

Nombre de centres de planification*12 : 1000

5 naissances pour 1 IVG

1 femme sur 3 avorte au moins une fois dans sa vie.

De 3000 à 5000 femmes avortent hors délai à l'étranger (Pays-Bas), la France est au 15ème rang sur 49 en Europe pour le nombre d'IVG, et 72 % des IVG ont lieu malgré une contraception (le plus fort taux d'Europe).

Pourquoi ces chiffres ?

...DES EFFORTS A FAIRE

-Manque d'information des femmes sur les différentes méthodes contraceptives, et sur l'utilisation efficace de la contraception (que faire en cas d'oubli)

-Manque de moyens : Délais pour obtenir un premier rendez-vous, fermeture de 130 centres pratiquant les IVG en dix ans lors des restructura-

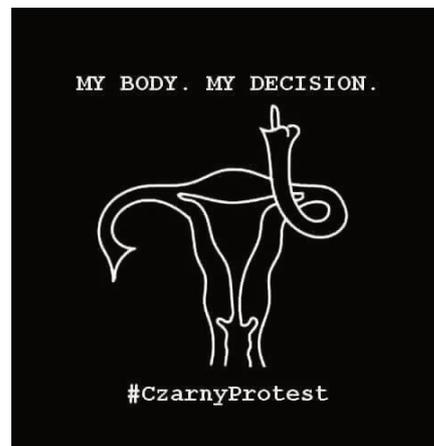
tions hospitalières, pénurie de praticiens ...

Notez ces dates :

des actions auront lieu les samedis précédant et suivant

-le **28 septembre, Journée Mondiale du Droit à l'Avortement*13.**

-le **20 septembre à 17h30, soirée-débat de Solidaires Calvados sur le féminisme et les droits des femmes.**



Mon corps. mon choix. La marche noire. Schéma blanc sur fond noir d'un appareil génital féminin, une trompe et un ovaire formant un doigt levé.

*1: Dans cet article, « femmes » désigne les femmes hétérosexuelles en âge de procréer (note des rédactrices)

*2: IVG: interruption volontaire de grossesse

*3: chiffres de la Banque Mondiale...

*4: « Femmes sur les Vagues » : <http://www.womenonwaves.org/fr/page/650/who-are-we> (en français)

*5: La « Pilule du lendemain » si décriée par les anti-avortement, alors que ces produits, Mifeprestone et Misoprostol, sont moins dangereux pour la santé que le...Viagra !

*6: IVG légale aux pays-Bas jusqu'à 24 semaines d'absence de règles, soit 22 semaines de grossesse.

*7 : <http://www.la-croix.com/Monde/Ameriques/Le-Guatemala-pays-colere-apres-mort-40-mineures-maltraitees-2017-03-22-1200833886>

*8: <https://www.womenonweb.org/fr>

*9: Dans cet article, « femmes » désigne les femmes hétérosexuelles en âge de procréer (note des rédactrices)

*10: <https://www.planning-familial.org/>

*11: Dans cet article, « femmes » désigne les femmes hétérosexuelles en âge de procréer (note des rédactrices)

*12: Lieux publics d'accueil et d'écoute, entre autres sur la procréation: <http://ivg.social-sante.gouv.fr/les-centres-de-planification-ou-d-education-familiale.html>

*13: marchfem@rezisti.org

Femmes et numérique

INTERNET ou ne pas être.

Avertissement : le fait que nous indiquions des sites n'implique pas que nous soyons, ou non, en accord avec leur contenu.

Trois questions viennent à l'esprit

Internet a-t-il changé le militantisme féminin ?

Qu'est ce qu'internet fait aux féministes ?

De quelle manière le web renforce le féminisme ?

Les militantes féministes de la 3ème génération font une utilisation intensive du web, avec mobilisations, informations, campagnes participatives, formations, opérations en ligne, organisation d'apéros féministes, échanges de citations...

Différents sites ont vu le jour, sur facebook, sur twitter et autres réseaux sociaux:

FEMEN*1 : (par exemple achats de t-shirt sur le site),

G.A.R.C.E.S*2 (Groupes d'Actions et de Réflexion Contre l'Environnement Sexiste),

Georgette SAND*3,

la Barbe*4,

Chiennes de garde*5,

Osez le féminisme*6, etc.



Dessin: une femme travaille sur son ordinateur, dont la dalle porte à l'arrière le symbole féminin.

Le web est un outil virtuel qui offre une autre méthode de communication et d'information, même s'il faut relativiser son utilisation, dont le contenu peut être vite dépassé. Les différents sites cités ci-dessus, fournissant des liens vers d'autres pages, tiennent lieu d'interface vers un public plus large avec un effet « boule de neige » qui permet de médiatiser la cause féministe.

La plupart des sites web sont tenus par la nouvelle génération féministe : une culture différente, qui les distinguent du collectif plus ancien et traditionnel.

*1: https://twitter.com/femen_france

*2: <https://collectiffeministe.wordpress.com/>

*3: <https://www.georgettesand.org/>

*4: <http://labarbelabarbe.org/>

*5: <http://www.chiennesdegarde.com/>

*6: <http://osezlefeminisme.fr/>

FEMMES ET NUMÉRIQUE : MENACES SUR L'EMPLOI

Le dernier forum de DAVOS, en 2016, a mis en évidence une robotisation croissante (automatisation et l'intelligence artificielle) qui ont un impact très négatif sur le marché du travail. Ainsi, la « quatrième révolution industrielle » provoquerait la disparition de **5 millions d'emplois**, liée à l'émergence de nouvelles technologies telles que les objets connectés, les nanotechnologies et l'imprimerie en trois dimensions. Les métiers manuels et peu qualifiés sont touchés.

La main d'œuvre féminine est relativement plus pénalisée :

Chômage grandissant et inégalités croissantes dans les secteurs où sont observées les pertes d'emploi. L'un des métiers concernés est celui d'hôtesse de caisse qui, d'ici quelques années, se verrait modifié

par l'implantation de plusieurs milliers de caisses automatiques, qui obligent les salariées à gérer plusieurs caisses en même temps.

stressant.

Le métier de caissière devient un travail d'assistantes et de surveillantes des clients. A la pénibilité s'ajoute la tension nerveuse. **Ce nouveau rôle des caissières renforce aussi celui des vigiles employés par des sociétés sous-traitantes (dixit la sociologue Sophie Bernard).**



Photo: 3 figurines miniatures représentant des femmes de ménage balaie et frotte le pavé tactile d'un ordinateur portable.

Il y a donc une mutation du travail, avec un travail moins pénible physiquement, mais plus

stressant. **Enfin,** ce nouveau fonctionnement du travail entraîne aussi

une baisse de l'emploi, donc davantage de chômage dans cette branche dont les femmes sont pénalisées au premier plan.

LINKY, Compteur ou mouchard ?

Un mouvement généralisé de refus des "compteurs communicants" se développe dans toute la France, malgré les moyens puissants dont disposent les distributeurs Enedis et GrDF pour tenter d'imposer leurs compteurs Linky (électricité) et Gazpar (gaz), sans oublier les sociétés d'eau. Une véritable fronde populaire se développe face à l'avancée de ce programme. Naissent des associations actives, des regroupements, dont le but est de refuser l'installation de ces compteurs. **320 Conseils municipaux se prononcent contre l'installation de ces compteurs sur leur territoire.**

Enedis multiplie les argumentaires sous toutes les formes - brochures, conférences pour les élus, publicités, interventions dans les médias - pour tenter de faire croire que l'objectif visé est d'améliorer la vie des « clients ».

Le gouvernement et différents services de l'État diffusent les mêmes « éléments de langage ». Et les Préfets ont reçu l'ordre d'attaquer devant la justice administrative les délibérations municipales anti-Linky pour essayer de les faire annuler, démontrant le mépris pour la démocratie locale. Enedis se joint aux procédures des Préfets, et demande systématiquement une pénalité de 4000 euros à l'encontre des communes qui ont osé prioriser la protection de leurs administrés aux intérêts industriels. Un désastre écologique et financier, et une dégradation de la distribution d'électricité Alors que les gaspillages, dont la fameuse « **obsolescence programmée** », il est injustifiable de se débarrasser de plus de 80 millions de compteurs (35 millions pour l'électricité, 35 pour l'eau, 11 pour le gaz) en parfait état de marche. Les opérateurs ont beau affirmer que des filières de recyclage vont être mises en place, elles n'ont de sens que pour des appareils en fin de vie. D'immenses quantités de matières premières et d'énergie sont utilisées pour fabriquer les nouveaux compteurs, sans oublier les conséquences financières : le projet Linky est annoncé à un coût de 5 milliards, qui finira probablement aux environs des 10 milliards.

Pire : alors que les compteurs actuels sont prévus pour durer 60 ans, les Linky, Gazpar devront à nouveau être remplacés, à grands frais, dans moins de 20 ans... officiellement.

Le prétexte de la transition énergétique Les compteurs Linky sont prétendus « indispensables » pour intégrer les énergies renouvelables dans le système

électrique, et inciter à moins consommer. Or l'Allemagne, qui développe ces énergies beaucoup plus que la France, a renoncé à la généralisation des compteurs communicants : seuls les gros consommateurs (entreprises et autres) en seront dotés. On ne voit donc pas pourquoi il serait nécessaire de mettre de tels compteurs dans nos logements : les énergies renouvelables ont bon dos, et il vaudrait mieux les développer réellement au lieu de les instrumentaliser pour « justifier » les compteurs communicants

Des problèmes bien réels

- **Suppression des emplois de relevage des données**

- **Augmentation des abonnements et des factures**

Ces compteurs disjonctent bien plus vite que les compteurs actuels et entraînent d'innombrables coupures, face auxquelles la société Enedis répond de s'adresser à son fournisseur... qui propose un abonnement plus élevé, et... plus cher !



« Pilier de la transition énergétique », ils permettraient aux citoyens de « maîtriser leur consommation » et donc de « faire des économies ». De belles promesses qui ne seront suivies d'aucun effet pour les consommateurs. L'argent 'économisé' va être gaspillé pour financer les compteurs communicants et les renouveler régulièrement. Dans le contexte du gouffre financier de l'acharnement électronucléaire, de la nécessité de renforcer le réseau électrique afin d'en réduire la vulnérabilité, en particulier face aux événements climatiques qui vont être de plus en plus fréquents et violents. La perspective ? Le délabrement du réseau électrique et la dégradation du service.

- **Risques de pannes d'autres appareils électriques** (volets, four, TV...)

- **Mise en cause de la vie privée** : des Big brothers à domicile

D'innombrables informations vont être captées sur nos vies, utilisables à des fins commerciales ou policières. Il suffira à un gouvernement quelconque d'ar-

guer de la situation économique ou sécuritaire pour décréter que les informations collectées par les compteurs seront utilisables par les entreprises ou la police.

On veut installer dans nos logements de véritables « **Big brothers** » en nous jurant qu'ils ne serviront pas à nous surveiller...

Avec Linky, nous serons surveillés à domicile, et il sera possible de déterminer minute par minute si nous étions ou non chez nous, avec combien de personnes, quelles étaient nos activités, etc.

- **Emission d'ondes électromagnétiques** : des risques pour la santé

Chaque logement est susceptible de se voir doté de trois compteurs communicants (électricité, gaz, eau) générant des ondes électromagnétiques de différentes façons : le long des fils électriques du logement (c'est la technologie dite du CPL, courant porteur en ligne) pour les Linky, directement par ondes radio pour les compteurs gaz et eau. Ce

à quoi s'ajoutera une multitude d'appareils (répéteurs, répartiteurs, concentrateurs) installés dans les rues pour capter les informations des compteurs et les transporter. Qui plus est, une fois qu'elles auront convergé (vers des antennes pour les compteurs gaz et eau, vers les transformateurs de quartier pour les Linky), ces données partiront par téléphonie mobile. On peut donc sans aucune exagération dire que les habitants vont être plongés dans un véritable

bain d'ondes électromagnétiques, lesquelles sont classées cancérigènes possibles par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette dernière pointe aussi la véritable incertitude en cas d'exposition « faible mais prolongée ». Avec les compteurs communicants, notre exposition sera peut-être faible (et probablement bien plus forte que ce que l'on veut bien nous dire) mais assurément prolongée puisque permanente.

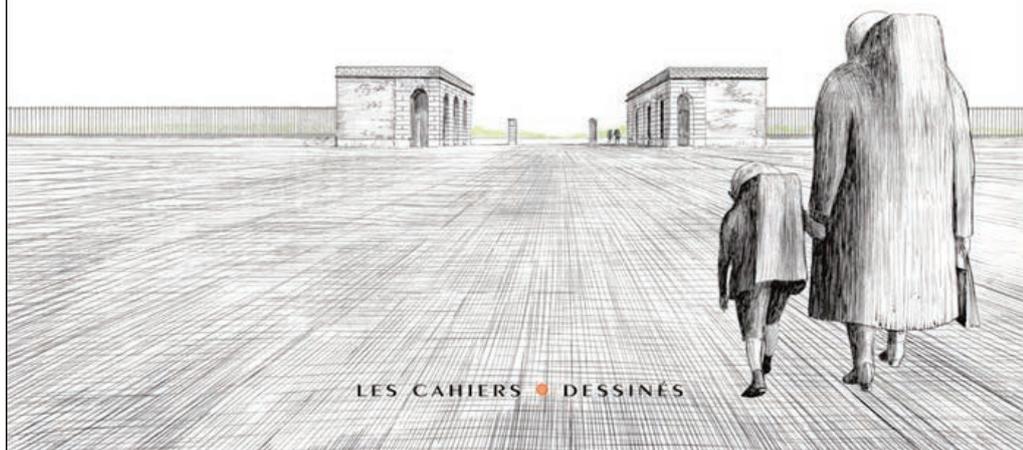
Voulons nous servir de cobayes pour compter les cancers dans 5 ou 8 ou 10 ans ?

Conclusion :

Contre ces véritables chevaux de Troie en train d'être installés dans les logements, rejoignons les collectifs et associations qui organisent la résistance contre ces programmes et pour garder les compteurs ordinaires, qui fonctionnent très bien et ne posent aucun problème. Ce sont notre environnement, notre santé et nos libertés qui sont en jeu.

CARDON

LA VÉRIDIQUE HISTOIRE DES COMPTEURS À AIR



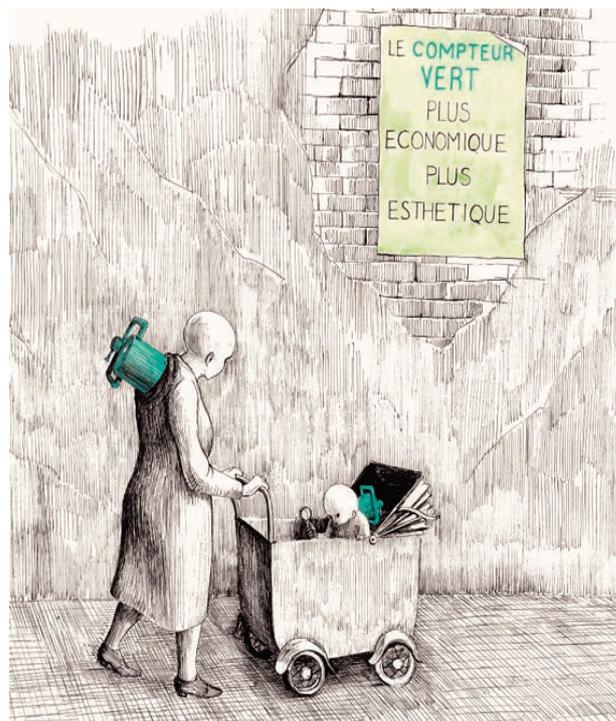
[Illustration] ci-dessus : couverture de la BD de Cardon, de 1973, «La Véridique Histoire des Compteurs à Air ».

La Véridique Histoire des Compteurs à Air : Un récit prophétique qui décrit un monde pas tout à fait imaginaire où les hommes portent des appareils respiratoires sur le dos, comme greffés, et munis de compteurs à air (comme pour le gaz) pour payer sa consommation d'air. Quand on fait du sport, quand on rit on consomme plus. Un écolier sort de chez lui, sent une fleur, traverse les 'beaux quartiers' et se dirige vers les usines où une émeute a éclaté, en raison de l'augmentation du prix de l'air tandis que de son côté, son père apprend à réduire son souffle pour économiser.

[Illustration] ci-contre: planche de la BD de Cardon, de 1973, «La Véridique Histoire des Compteurs à Air ».

Une femme et son bébé dans le landau qu'elle pousse dans la rue sont tous deux équipés d'un compteur à air vert dans le dos. Sur le mur, une affiche :

« Le compteur vert, plus économique, plus esthétique. »



[Illustration] ci- contre: planche de la BD de Cardon, de 1973, «La Véridique Histoire des Compteurs à Air ».

Un écolier équipé d'un compteur à air dans le dos fait ses devoirs dans une pièce nue.



[Illustration] : planche de la BD de Cardon, de 1973, «La Véridique Histoire des Compteurs à Air ». dans une étroite rue pavée rectiligne, 5 écoliers se dissimulant, équipés d'un compteur à air dans le dos font un cercle pour respirer une rose, seul élément de couleur dans le dessin noir et blanc.

[Illustration] ci-dessous: planche de la BD de Cardon, de 1973, «La Véridique Histoire des Compteurs à Air ». Dans une étroite rue pavée rectiligne, 5 écoliers équipés d'un compteur à air dans le dos, dont on comprend qu'ils ont peur d'être surpris, lâchent une rose, seul élément de couleur dans le dessin noir et blanc.



Calendrier des formations Solidaires Basse Normandie pour le 2ème semestre 2017

Calendrier des formations Solidaires Basse-Normandie pour l'automne 2017 Demandes d'inscription via les structures. Contact : formationsolidairesbn@orange.fr			Demandes auprès de Solidaires jusqu'au :	Confirmation et liste des stagiaires :
intitulé	dates	Lieu : CAEN		
Droit du travail ¹	Du 11 au 15/09/17 Voir note 1	Connaître le droit du travail. Comment l'utiliser pour la défense des salarié-es	07/07/17	07/08/17
Stage SPC ²	21 & 22/09/17 Voir note 2	Outils juridiques et administratifs. Connaître les droits,. Savoir orienter et aider: Pôle Emploi, impôts, CPAM, CAF, énergie, etc.	07/07/17	07/08/17
Pratiques d'enquête	Du 02 au 04/10/17 (12h.) Complet			
Formation de base	09 & 10/10/17	Histoire du mouvement ouvrier Connaître Solidaires	07/08/17	04/09/17
Big brother	12 & 13/10/17 <u>et</u> 20 & 21/11	Décortiquer les manoeuvres de l'oligarchie et les déjouer	07/08/17	04/09/17
Prise de parole	du 16 au 18/10/17 Places limitées	Techniques de communication (observer, écouter, argumenter), apprivoiser la prise de parole pour faire valoir ses arguments	07/08/17	11/09/17
Féminisme, discriminations	6 & 7/11/17	État des lieux des droits des femmes, discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, ou à l'identité de genre, enjeux syndicaux	06/09/17	02/10/17
CE	Du 13 au 17/11/17	droits du mandat CE / DUP / CCE (fonctionnement, rôle, moyens, possibilités d'actions...)attributions. Mettre en pratique construction de Solidaires et action en CE.	13/09/17	09/10/17
DP/DS	Du 15 au 17/11/17	rôles et prérogatives respectives des DP et DS	15/09/17	11/10/17
Rédaction, maquettage de tracts	23 & 24/11/17 Places limitées	Comment utiliser l'outil informatique et faire passer l'information dans la confection d'un tract	23/09/17	19/10/17
CHSCT (niveau 1)	27,28 & 29/11/17	Fonctionnement et rôle des élu-es CHSCT	27/09/17	23/10/17
Accidents de service FP	18 & 19/12/17		17/10/17	13/11/17

Attention: inscription aux 6 premières formations courant de l'été !

1: Pour défenseuses et défenseurs syndicaux, conseiller-es du/de la salarié-e, Conseiller-e Prudhomme, Délégué-es syndicaux, Délégué-es du personnel.

2: Formation réservée aux camarades qui s'engagent à assurer les permanences d'accueil des précaires, chômeurs et chômeuses.

CONTENUS DES FORMATIONS:

Droit du travail : Hiérarchie des normes, remise en cause avec la Loi Travail El Khomri. Négociation avec employeur, projets d'accord. Droit disciplinaire et licenciement. Cas particuliers des salarié-es protégé-es. Audiences Conseil des Prud'hommes, débats sur ces audiences. Durée et aménagement du temps de travail. Conditions de travail : obligations et contentieux. Jeux de rôle : prise de parole, AG, tracts, affiches ...

Formation de base

Breve histoire du mouvement ouvrier en France : principales dates sur avancées et reculs des conquêtes sociales, avec accent mis sur les droits des femmes. Histoire de Solidaires, origines, enjeux. Nos valeurs. Fonctionnement syndicats ou fédérations, unions nationale et locales.

Big brother

Perte de liberté généralisée, collecte informations, viol de la vie privée dans les: messageries électroniques, réseaux sociaux, navigation, transfert de données, sauvegarde, téléphonie, visioconférence, vidéosurveillance, métadonnées, vote électronique, objets connectés, « Clouds ». Aspects politiques, sociaux et citoyens de la cyberguerre, neutralité du Net, modèle marchand mondialisé, Collaborations techniques, Hégémonie néo-libérale, Répliques alternatives, résistance numérique, techniques des agences de renseignement et hackers.

Prise de parole

Communiquer oralement. Travail de base sur respiration, trac et regard vers le public. A partir d'un cas, argumenter seul-e face au groupe. Interview: savoir questionner, écouter, et mener l'entretien, s'exprimer clairement et de façon intéressante. Réunion: construire sa présentation face à un groupe pour le faire débattre. Clarté du sujet, des enjeux, de la méthode. Conférence et débat: présenter un sujet, gérer les interventions de l'auditoire. Dépasser ses peurs. S'approprier les outils d'écoute et d'expression. Développer ses arguments, analyser ceux des participant-es. Intervenir clairement et structurer son propos.

Le féminisme et les discriminations liées au genre et/ou à l'orientation sexuelle

But : transmettre/construire une culture syndicale commune sur ces questions.

Dans notre projet d'émancipation et de transformation sociale, syndicalisme et féminisme vont de pair : nous devons continuer d'identifier et de lutter en permanence contre les discriminations sexistes au travail, dans le syndicat, dans la vie.

Expliquer la structure du genre - donner des outils sur la déconstruction de la culture dominante (y compris dans le syndicalisme) - histoire des luttes féministes (XIXème/XXème siècles principalement) et des droits des femmes. Présentation d'associations féministes (Planning, ...) dont les valeurs concordent avec celles de Solidaires (transformation sociale) - travail sur la langue (structure, vocabulaire...). Alternance de transmission « frontale » ou « interactive », techniques pédagogiques actives : mise en situation, cas pratiques, communication d'expériences...etc.

CE

Origines de l'institution. Nature, mise en place, composition. Objet et nature juridique : durée, justice, patrimoine, responsabilités, décisions, négociation collective. Rôle du syndicat et CE. Obligation de constitution. Entreprises concernées. Effectifs pris en compte. Elections CE et mesure de représentativité. Membres élu-es. Président-e, représentant-es syndicaux. Les divers Comités : Entreprise, Etablissement, CCE, CG...Les réunions: convocation, ODJ, PV et publicité. Secrétariat. Trésorier-e. Organisation: règlement, bureau, com-

missions...Locaux et matériel : droits, utilisation... Subvention de fonctionnement et ASC de l'employeur. Elu-es : mandat, remplacement, heures de délégation, liberté et frais de déplacement. Salarié-es. Formation des élu-es - Le CE employeur. Expert-es du CE. Attributions consultatives: Prerogatives et étendues du contrôle sur la marche générale de l'entreprise. Esprit et limites du droit de consultation. Information des salarié-es, rôle du syndicat. Quelle intervention économique du syndicat ? Commission économique - Participation au CA. Droit d'alerte. Modalités des consultations préalables obligatoires. Délais préfixes. Informations : documentation initiale, systématique ou ponctuelle. Consultations annuelles ou ponctuelles. Confidentialité. Délit d'entrave, conséquences de la non consultation. CE et licenciements économiques. Droit d'expertise. Droit annuel : désignation, missions, investigations, honoraires. Attributions dans les domaines des activités sociales et culturelles. Projet ASC et projet syndical

DP/DS

Paysage syndical: origines, poids relatif, profils. Pourquoi Solidaires ? Valeurs, fonctionnement, réalités. Représentant-es du personnel élu-es ou désigné-es. Equipe syndicale. Section syndicale. Liberté syndicale. Représentativité. Attributions section, DS et RSS. Eléments majeurs de la pratique syndicale Solidaires. Implantation du syndicat, appui du Solidaires local, du syndicat professionnel. Histoire des DP. Mise en place. DUP. Délégation de site & UES. Attributions CHSCT des DP - Durée du mandat. Remplacement des DP. Protection des DP. Les 3 missions fondamentales des DP. Relation des DP à l'inspection du travail. Différentes réunions. Réunion mensuelle. Texte de la question DP. Participant-es à la réunion DP. Assistant-e syndical-e des DP. Engagements de l'employeur. Droit d'alerte des DP. Principaux documents. Droit de circulation des DP. Temps de délégation. Tracts, affiches des DP. Local DP. Documentation et formation. Pratique des DP: Recenser les questions, discussion préparatoire, réunion avec la Direction, compte-rendu, Suivi des réclamations

Rédaction et maquettage de tracts

Conseil de rédaction - Présentation d'un tract - Maquettage, utilisation des logiciels, insertion images

CHSCT (niveau 1)

• Repères historiques sur santé au travail et éléments sur la situation décrite par les enquêtes. Code du travail, décret fonction publique, des différences et des luttes à développer pour les mêmes droits... Mise en place et constitution. Composition et participant-es. Convocations et ordre du jour, Réunions périodiques et supplémentaires, modalités de fonctionnement, Déroulement et votes. Moyens (temps de délégation, moyens matériels, liberté de déplacement, protection des membres, droit à la formation...). Documentation, accès à l'information. Registres et affichages obligatoires. Salarié-es relevant de sa compétence. Action concernant les intérimaires et les CDD. Possibilité de recours à l'expert-e. Règlement intérieur. CHSCT et autres représentant-e-s du personnel. Cadre légal: règles générales de prévention (les 9 principes), obligation de sécurité de résultat. Missions et domaines d'intervention. Questions et sujets pouvant être traités. Conséquences juridiques et sanctions possibles pour l'employeur. Consultations obligatoires. Donner un avis en CHSCT. Le DUER, plan et rapport annuel. Rôle d'analyse et de prévention, pratique par les membres du CHSCT. Enquêtes. Restructurations, projet important modifiant les conditions de travail, que faire ? Handicap. Rôle et missions CARSAT. Partage d'expériences de fonctionnement (ODJ, déroulement, PV, visites, analyse d'accidents). Accidents du travail, définition et rôle du CHSCT. Maladies professionnelles, définition, déclaration, enquêtes rôle du CHSCT - Droit d'alerte, droit de retrait. Entreprises extérieures et CHSCT.

AGENDA MILITANT

Mercredi 14 juin de 9h30 à 12h - locaux de Solidaires 14 à Cormelles

>>Commission féministe

Mercredi 14 juin à 18h – La Centrifugeuz (Chemin Vert)

>>Réunion publique du Comité de vigilance « contre l'État d'urgence »

Vendredi 16 juin à 18h – Place Saint-Sauveur à Caen

>>Rassemblement – Manifestation à l'appel du Collectif Palestine 14 – Première Intifada

→ Site : <https://collectifpalestine14.jimdo.com/> Contact : collectifpalestine14@gmail.com

Vendredi 16 juin à 20h15 – salle polyvalente quartier Grande Delle à Hérouville-Saint-Clair

>>Réunion d'information sur les compteurs Linky avec le collectif « Stop Linky Calvados »

Lundi 19 juin à 19h30 – Hôtel des Cyclades (19 rue du Maréchal Gallieni- quartier Venoix à Caen)

>>Réunion d'information pour la création d'un Réseau d'Accueil Solidaire des Exilé-es (RASE)

Mercredi 21 juin à 17h - locaux de Solidaires 14 à Cormelles

>>Bureau de Solidaires 14

Jeudi 22 juin à 9h – locaux de Solidaires 14 à Cormelles

>>Comité Départemental de Solidaires 14

Lundi 26 juin à 9h – local du Chemin Vert (13 avenue Schuman - Caen)

>>Congrès de création de Solidaires Normandie

Vendredi 30 juin – La Pétroleuse (165 cours Cafarelli sur le presqu'île – Mondeville)

>>Concert de soutien aux salarié-es de Webhelp, en grève depuis deux mois

Mardi 4 juillet à 17h

>>Bureau de Solidaires 14

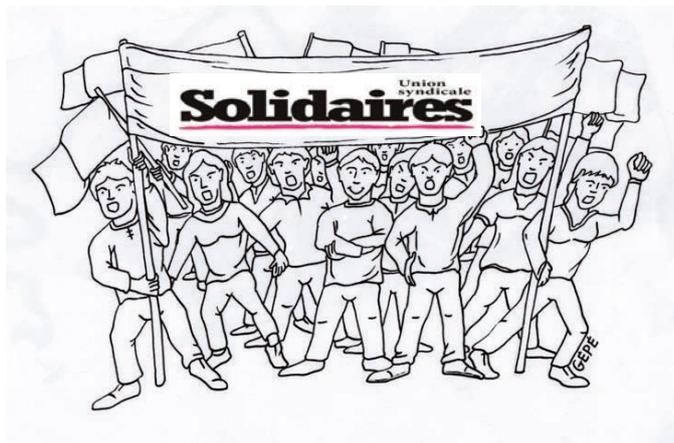
Mercredi 5 juillet de 9h30 à 12h - locaux de Sud Santé Sociaux, à l'EPSM (15 ter rue de Saint-Ouen - 2e étage)

>>Commission féministe

Mercredi 5 et jeudi 6 juillet - Paris

>>Comité National de Solidaires

Une description de chaque illustration de ce bulletin est destinée à des camarades qui pourraient être mal-voyant-es, la version numérique peut être lu par un logiciel de lecture.



Union syndicale Solidaires Calvados

8 rue Ampère

14123 Cormelles le Royal

Téléphone : 02 31 24 23 36

Portable : 06 37 07 13 57

Tarif com. locales : 09 79 03 13 95

Mel : syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Site internet: <https://www.solidaires14.org>

Directrice de la publication : Danielle Morvant

Prix public : 1 euro - Imprimé par nos soins